



Lignes directrices du programme Croissance PLUS

2026



Le financement est destiné aux organisations qui renforcent le marché du travail en proposant :

- du soutien à des particuliers;
- de l'aide à des employeurs;
- des projets de mise en contact d'employeurs et de personnes à la recherche d'un emploi.

Ce que nous faisons

Projets visant à aider des personnes

Gestion de cas et aiguillage

Par exemple :

- Aider une personne à déterminer les prochaines étapes de sa démarche.
- Déterminer les besoins d'une personne et élaborer des plans d'action.
- Aiguiller des personnes vers des formations officielles ou d'autres services.
- Aider les particuliers à demander du financement, notamment dans le cadre du programme Croissance PLUS.

Perfectionnement des compétences

Par exemple :

- Amélioration des compétences de base et professionnelles.
- Soutien ou formation officielle.

Aide à la recherche d'emploi

Par exemple :

- Donner des conseils sur la façon de trouver un emploi, les endroits susceptibles de mener à un emploi et la manière d'approcher les employeurs.
- Aider à écrire un CV et des lettres de motivation.
- Perfectionner les compétences nécessaires pour réussir une entrevue.
- Fournir de l'aide concernant le Guichet-Emplois du Canada.

Services d'aide à l'emploi

Par exemple :

- Déterminer les compétences et les besoins en matière de milieu de travail d'une personne.
- Créer des mesures d'adaptation au travail ou donner de la formation à ce sujet, par exemple :
 - de l'accompagnement professionnel;
 - de l'équipement spécialisé;
 - de l'aide personnalisée en collaboration avec l'employeur.

Nous mesurons le succès en évaluant l'amélioration des éléments suivants :

- compétences;
- liens culturels;
- inclusion sociale;
- autosuffisance sur le marché du travail yukonnais.

Projets visant à aider des employeurs

Renforcement des capacités

Par exemple :

- Compréhension de l'information sur le marché du travail.
- Ponts entre les employeurs et les travailleuses et travailleurs, et recrutement et embauche de personnes faisant partie de groupes sous-représentés.
- Respect des responsabilités légales de l'employeur envers son personnel.
- Demandes pour des programmes de financement à l'intention des employeurs, notamment le programme Dotation PLUS.
- Service d'embauche.

Nous mesurons le succès en évaluant l'amélioration de ces éléments :

- temps nécessaire pour pourvoir un poste;
- qualité des pratiques en ressources humaines, par exemple pour la formation et la planification;
- utilisation de l'information sur le marché du travail pour éclairer les décisions sur l'embauche de personnel.

Projets de mise en contact d'employeurs et de personnes à la recherche d'un emploi

Recherche et diffusion d'information sur le marché du travail

Par exemple :

- Sondages, recensements, études et rapports.
- Systèmes logiques informatisés ou produits de modélisation similaires servant à prédire les tendances économiques ainsi que la disponibilité des emplois et de la main-d'œuvre au Yukon.
- Création et instauration de mécanismes de diffusion de l'information sur le marché du travail (marketing, sites Web, réseaux sociaux, etc.).

Projets et programmes liés au marché du travail

Par exemple :

- Mise au point de stratégies et organisation d'événements de réseautage.
- Élaboration de plans et mise sur pied de comités pensés pour le secteur d'activité concerné pour :
- améliorer la participation des acteurs du marché du travail;
- s'adapter à l'offre et à la demande sur le marché du travail;
- évaluer les offres et les processus existants.

Nous mesurons le succès en évaluant ces éléments :

- rapports et autres produits servant à la planification du marché du travail;
- diminution du nombre de postes vacants;
- embauche d'un plus grand nombre de personnes issues de groupes sous-représentés;

- augmentation de la participation de l'employeur au développement stratégique du marché du travail.

Coordination du financement communautaire

Élaborer une politique de financement de programmes de formation comprenant les éléments suivants :

- un processus permettant de demander et de recevoir du financement;
- des critères de détermination et de sélection des personnes admissibles à l'aide financière;
- les responsabilités du demandeur s'il reçoit le financement;
- les procédures de paiement ou un plan de communication.

Nous mesurons la réussite en évaluant les éléments suivants :

- un plan stratégique expliquant les possibilités d'emploi dans la région ou le secteur d'activités;
- les objectifs quant au nombre et au type de personnes admissibles au financement;
- le type de formation pour lequel vous demandez du financement et les exigences particulières pour son approbation;
- votre capacité à atteindre les objectifs de votre plan.

Vous voulez du financement pour autre chose?

Si vous avez une idée de projet qui ne correspond pas à la liste ci-dessus, dites-nous ce que nous pouvons faire pour vous aider sur le site yukon.ca/fr.

Parlez-nous de vous, préparez votre plan

Notre approche commence par l'écoute : dites-nous ce que vous souhaitez faire, quels changements positifs vous aimeriez instaurer et comment vous mesurerez votre réussite. Nous vous aiderons à harmoniser les objectifs de votre projet avec les résultats escomptés du programme Croissance PLUS. Nous vous indiquerons aussi comment consigner vos résultats et en faire rapport.

Racontez-nous votre histoire

Je suis...

- Quel est votre secteur d'activité?
- Quelles sont les forces de votre organisation?

J'aimerais...

- Quel est le problème que vous souhaitez régler ou quelle est la situation que vous souhaitez améliorer et quelles mesures avez-vous déjà prises?
- Quels sont les objectifs de votre projet?

- Qui essayez-vous d'aider?
- Que souhaitez-vous améliorer?
- Quelles activités particulières proposez-vous pour atteindre vos objectifs?
- Quand souhaitez-vous commencer?
- Combien de temps sera nécessaire?

Pour que je puisse...

- Que voulez-vous accomplir?
- Quelles seront les retombées pour la personne participante, les employeurs visés et la communauté en général?
- Comment mesurerez-vous votre réussite?

Dépenses admissibles

Nous finançons l'ensemble ou une partie de la valeur marchande des salaires et des dépenses directement en lien avec votre projet.

Catégorie	Description	Exemple
Dotation en personnel	Dépenses liées aux employés réalisant des tâches directement pour mener le projet à bien.	• Salaires • Charges sociales de l'employeur (CSE) • Dépenses de l'employeur en ressources humaines
Personnes participantes	Dépenses engagées en raison de la participation de personnes ou d'employeurs au projet.	• Droits de scolarité • Matériel pour le programme • Honoraires d'une instructrice ou d'un instructeur • Déplacements
Fonctionnement	Frais généraux autres que les dépenses en dotation de personnel et pour les personnes participantes.	• Location d'une salle ou d'une installation • Services publics • Assurances • Honoraires professionnels • Frais bancaires
OU		
Administration	Dépenses qui constituent un remboursement à votre organisation pour des ressources déjà acquises et utilisées pour ce projet.	• Location d'une salle ou d'une installation • Services publics • Assurances • Honoraires professionnels • Frais bancaires

Nous collaborerons avec vous pour établir un budget détaillé et qui convient à votre projet. Nous vous communiquerons de l'information détaillée et vous fournirons des outils.



Personnes et organisations admissibles

- Personnes représentant une organisation dont le mandat comprend le développement du marché du travail.
- Personnes aidant une personne qui est autorisée à travailler au Canada.
- Organisations en règle auprès du registre des sociétés ou du registre des entreprises.

Limites du programme

L'exercice financier du gouvernement du Yukon commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars. Les dépenses en lien avec le projet doivent être effectuées au cours de l'exercice pendant lequel le projet a été approuvé.

La durée maximale des ententes de financement est de trois années civiles. Le financement est octroyé pour un projet précis.

Pour que votre demande soit acceptée

Nous recevons souvent un nombre très important de demandes. Vous augmenterez les chances que votre demande soit acceptée si vous respectez les points suivants :

- Démontrez que votre demande vise à répondre à un besoin réel. Cela peut être fait de plusieurs façons. Par exemple :
 - Des activités ou des ententes antérieures montrent que le service répond à un besoin établi.
 - La demande pour un nouveau service est importante.
 - Des études à l'appui, par exemple des études de faisabilité.
 - Des lettres d'appui expliquant comment votre projet répondra à un besoin. Elles doivent porter sur le projet et non sur votre organisation.
 - Bien que cela ne soit pas obligatoire, le fait que d'autres bailleurs de fonds financent votre projet indiquerait fortement que le besoin est réel et important.
- Collaborez avec les gouvernements des Premières Nations du Yukon. N'oubliez pas que votre projet se déroulera sur un ou sur plusieurs territoires traditionnels. Précisez dans votre demande si vous avez approché une Première Nation du Yukon à propos de votre projet, que ce soit pour une consultation ou une collaboration.
- Collaborez avec d'autres fournisseurs de services. Il est attendu que les fournisseurs de services travaillent ensemble pour éviter les chevauchements et pour optimiser l'utilisation du financement. Indiquez dans votre demande la façon dont votre organisation travaille avec d'autres fournisseurs et les consultations que vous avez entreprises.
- Démontrez le sérieux de votre travail. Une bonne demande se distingue par la qualité de son analyse. Montrez-nous que votre proposition :
 - cadre avec les priorités du gouvernement du Yukon;
 - s'accompagne d'objectifs clairs et mesurables;
 - est évaluée à sa juste valeur marchande;
 - devrait être avantageuse pour des personnes, des employeurs ou le marché du travail yukonnais.